

La note quotidienne

Tours, le 28 février 2008

Logement social : le bon bilan de la Majorité

Hors période électorale, tous s'accordent à reconnaître la politique ambitieuse, juste et réaliste menée par le Conseil Général et sa majorité en matière de logement social.

Depuis 2005, le Conseil Général a reçu délégation de l'Etat pour gérer et répartir les crédits pour la construction de logements sociaux dans tout le Département, à l'exception des communes de Tour(s)plus. Le choix du Conseil Général de prendre la délégation des aides à la pierre a situé le Département dans les toutes premières collectivités en France à assumer une politique volontariste en la matière.

Cette dynamique, initiée dans le cadre d'un partenariat fort avec les EPCI, les organismes H.L.M et l'Etat, a permis d'intensifier la production de logements sociaux dans notre département et d'atteindre une progression de plus de 20% des constructions comparativement à 2004. Ainsi ce sont 1025 logements PLUS et PLA-I financés entre 2005 et 2007. Ces résultats satisfaisants continuent d'ailleurs de placer le Département dans le peloton de tête de la région centre.

Dans un contexte où les politiques du logement sont inscrites parmi les priorités nationales, le Conseil Général a accentué sa politique en faveur du développement de l'offre locative sociale avec un budget, pour 2008, de l'ordre de 5 M€. Ces crédits supplémentaires vont permettre d'accélérer les réalisations pour atteindre les objectifs fixés et produire un parc prenant mieux en compte les questions liées au développement durable. Cet effort soutenu le sera encore davantage en 2008 avec la mise en œuvre de la loi relative au droit au logement opposable (DALO).

La politique sur fonds propres du Département basée sur le développement d'un partenariat pour une politique en faveur des plus démunis porte donc ses fruits.

Afin d'accroître encore le nombre de réalisations et d'intensifier l'accompagnement de la délégation des aides à la pierre, le Conseil général, sous l'impulsion de sa Majorité, a orienté ses actions autour de quatre axes : le développement de

l'offre locative très sociale (PLA-I), la réalisation d'opérations acquisition-amélioration en centre-bourg, la réalisation d'une offre locative sociale dans les communes soumises à l'article 55 de la loi SRU et le développement de la qualité environnementale en apportant des financements complémentaires dans le cadre d'opérations répondant aux normes HQE.

Il n'est donc pas étonnant de retrouver la grande majorité de ces mesures dans le catalogue électoral de la gauche départementale, car elles sont pertinentes. On peut juste regretter que la gauche ne se soit pas aperçue qu'elles étaient déjà mises en œuvre...

Par ailleurs, la lecture dudit catalogue nous renseigne sur la volonté de ses rédacteurs de mettre en place une agence foncière départementale permettant «l'acquisition de réserves foncières, en particulier pour la politique du logement». A dire vrai, cette mesure semble inapplicable dans ce domaine car elle conduirait à ce que les maîtres d'ouvrage (communes, EPCI, bailleurs sociaux) construisent des logements sur des terrains appartenant au Département! Pourquoi faire simple ?... La Majorité, elle, a choisi de subventionner directement les maîtres d'ouvrage pour les aider à constituer eux-mêmes leurs propres réserves foncières.

A moins que cette agence ne permette de satisfaire la clientèle et, une fois de plus, de financer les achats de terrains sur l'agglomération, en lieu et place de Tour(s)plus.

Effectivement, quand on lit que «le Conseil général modulera ses subventions aux bailleurs sociaux et aux communes en fonction de leur degré d'adhésion à sa politique», on peut raisonnablement s'attendre au développement d'un clientélisme, érigé comme principe fondamental de la politique de la gauche.



Majorité départementale

majoritedepartementale@voila.fr